

REGION BRETAGNE

n° 20\_DRH\_02

## CONSEIL REGIONAL

9 et 10 juillet

## DELIBERATION

### Ressources humaines : Créations de postes - Contrats de projet

Le Conseil régional convoqué par son Président le 16 juin 2020, s'est réuni le jeudi 9 juillet 2020 au siège de la Région Bretagne et par visioconférence, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional.

**Etaient présents** : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT, Monsieur Eric BERROCHE, Madame Mona BRAS (jusqu'à 20h25), Madame Georgette BREARD (jusqu'à 19h), Monsieur Pierre BRETEAU, Monsieur Gwenegan BUI, Monsieur Thierry BURLLOT, Madame Gaby CADIOU, Madame Fanny CHAPPE, Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur Marc COATANÉA (jusqu'à 18h), Monsieur André CROCQ (jusqu'à 17h), Madame Delphine DAVID, Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Virginie D'ORSANNE (jusqu'à 18h50), Madame Laurence DUFFAUD, Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (jusqu'à 18h30), Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON, Madame Sylvie GUIGNARD (jusqu'à 16h), Madame Claire GUINEMER, Monsieur Philippe HERCOUËT, Madame Kaourintine HULAUD, Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Roland JOURDAIN (en visioconférence), Monsieur Pierre KARLESKIND, Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC, Madame Agnès LE BRUN (de 13h45 à 19h25), Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Marc LE FUR, Monsieur Patrick LE FUR, Madame Gaël LE MEUR, Madame Nicole LE PEIH (jusqu'à 11h30 et à partir de 19h), Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Gaël LE SAOUT, Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Martin MEYRIER, Monsieur Philippe MIAILHES, Monsieur Paul MOLAC (jusqu'à 20h25), Madame Gaëlle NICOLAS, Madame Gaëlle NIQUE (à partir de 13h45), Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN (jusqu'à 17h), Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD, Monsieur Bertrand PLOUVIER, Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Pierre POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD, Madame Emmanuelle RASSENEUR (jusqu'à 15h), Madame Agnès RICHARD, Monsieur David ROBO (jusqu'à 18h45), Madame Claudia ROUAUX, Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON, Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL (jusqu'à 17h), Madame Renée THOMAÏDIS, Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN (jusqu'à 17h), Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO (à partir de 12h10), Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

**Avaient donné pouvoir** : Madame Catherine BLEIN (pouvoir donné à Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD), Madame Mona BRAS (pouvoir donné à Madame Gaëlle NIQUE à partir de 20h25), Madame Georgette BREARD (pouvoir donné à Madame Forough SALAMI-DADKHAH à partir de 19h), Monsieur

Marc COATANÉA (pouvoir donné à Monsieur Raymond LE BRAZIDEQ à partir de 18h), Monsieur André CROCQ (pouvoir donné à Monsieur Hervé UTARD à partir de 17h), Madame Virginie D'ORSANNE (pouvoir donné à Monsieur Emeric SALMON à partir de 18h50), Monsieur Richard FERRAND (pouvoir donné à Madame Hind SAOUD), Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (pouvoir donné à Madame Sylvaine VULPIANI à partir de 18h30), Madame Sylvie GUIGNARD (pouvoir donné à Monsieur Stéphane DE SALIER DUPIN à partir de 16h), Madame Agnès LE BRUN (pouvoir donné à Madame Gaëlle NICOLAS à partir de 19h25), Monsieur Jean-Yves LE DRIAN (pouvoir donné à Madame Gaël LE SAOUT), Madame Nicole LE PEIH (pouvoir donné à Monsieur Karim GHACHEM de 11h30 à 19h), Monsieur Paul MOLAC (pouvoir donné à Madame Claudia ROUAUX à partir de 20h25), Madame Gaëlle NIQUE (pouvoir donné à Madame Laurence DUFFAUD jusqu'à 13h45), Madame Isabelle PELLERIN (pouvoir donné à Monsieur Pierre POULIQUEN à partir de 17h), Madame Emmanuelle RASSENEUR (pouvoir donné à Monsieur Olivier LE BRAS à partir de 15h), Monsieur David ROBO (pouvoir donné à Monsieur Bernard MARBOEUF à partir de 18h45), Monsieur Stéphane ROUDAUT (pouvoir donné à Monsieur Bruno QUILLIVIC), Monsieur Sébastien SEMERIL (pouvoir donné à Monsieur Martin MEYRIER à partir de 17h), Madame Anne TROALEN (pouvoir donné à Monsieur Philippe HERCOUËT à partir de 17h).

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 4111-1 et suivants ;

Vu la loi n°83-634 du 13/07/1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26/01/1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°2020-172 du 27/02/2020 relatif au contrat de projet dans la fonction publique ;

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice en cours

Après avoir pris connaissance de l'avis formulé par le Conseil Economique Social et Environnemental lors de sa réunion du 29 juin 2020 ;

Après avoir pris connaissance de l'avis formulé par le Conseil culturel de Bretagne lors de sa réunion du 6 juillet 2020 ;

Vu l'avis de la commission Finances et affaires générales en date du 6 juillet 2020 ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré ;

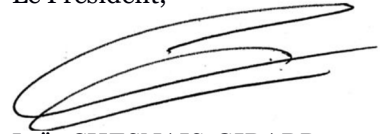
### DECIDE

Les groupes Droite, Centre et Régionalistes, et Rassemblement National s'abstiennent ; Madame Catherine BLEIN vote contre)

- **DE CREER** les emplois non permanents suivants pour mener à bien les différents projets énumérés :
  - o 1 contrat de projet, en référence à la catégorie A (niveau Bac + 3 et plus, rémunération afférente aux grilles indiciaires des cadres d'emplois des attachés et ingénieurs), pour une durée prévisible de 3 ans pour la cellule d'innovation touristique
  - o 1 contrat de projet, en référence à la catégorie A (niveau Bac + 3 et plus, rémunération afférente aux grilles indiciaires des cadres d'emplois des attachés et ingénieurs), pour une durée prévisible de 3 ans pour la création d'une cellule de gestion des impacts économiques et sociaux de la crise COVID-19

- 1 contrat de projet, en référence à la catégorie A (niveau Bac + 3 et plus, rémunération afférente aux grilles indiciaires des cadres d'emplois des attachés et ingénieurs), pour une durée prévisible de 3 ans pour la gestion d'un projet européen
  - 1 contrat de projet, en référence à la catégorie A (niveau Bac + 3 et plus, rémunération afférente aux grilles indiciaires des cadres d'emplois des attachés et ingénieurs), pour une durée prévisible de 2 ans pour mettre en œuvre l'évaluation et la refonte de la stratégie régionale de recherche et d'innovation et d'autre part pour porter les activités liées aux programmes européens de recherche et d'innovation dont un projet « Cyber »
  - 1 contrat de projet, en référence à la catégorie A (niveau Bac + 3 et plus, rémunération afférente aux grilles indiciaires des cadres d'emplois des attachés et ingénieurs), pour une durée prévisible de 3 ans pour la coordination de projet d'une Plateforme servicielle
  - 1 contrat de projet, en référence à la catégorie A (niveau Bac + 3 et plus, rémunération afférente aux grilles indiciaires des cadres d'emplois des attachés et ingénieurs), pour une durée prévisible de 6 ans pour la coordination stratégique dans le cadre du projet Breizh Hin
- **DE PRECISER** que les contrats prendront fin lors de la réalisation du projet ou de l'opération pour lequel les contrats ont été conclus. Ils seront renouvelés par reconduction expresse lorsque le projet ou l'opération prévue ne sera pas achevé au terme de la durée initialement déterminée. La durée totale de ces contrats ne pourra excéder 6 ans.
- **DE MODIFIER** en conséquence le tableau des emplois.

Le Président,



Loïc CHESNAIS-GIRARD

**Tableau des emplois au 15/07/2020  
DM2 - 2020**

Envoyé en préfecture le 17/07/2020  
Reçu en préfecture le 17/07/2020  
Affiché le  
ID : 035-233500016-20200709-20\_DRH\_02-DE

Grade de fléchage		Total 01/03/2020	Créations DM2	Mouvements DM2	Total DM2	Total 15/07/2020
<b>Emplois fonctionnels</b>						
	Directeur général des services	1				1
	Directeur général adjoint	5				5
<b>Catégorie A</b>						
<b>Cadres d'emplois des filières administrative et technique</b>						
	Administrateur général/Ingénieur général	1				1
	Administrateur hors classe	28				28
	Ingénieur hors classe					
	Administrateur	26				26
	Ingénieur en chef					
	Attaché hors classe					
	Ingénieur hors classe					
	Directeur (grade en voie d'extinction)	138		1	1	139
	Attaché principal					
	Ingénieur principal					
	Attaché	349		2	2	351
	Ingénieur					
<b>Filière culturelle</b>						
<b>Cadre d'emplois des conservateurs territoriaux du patrimoine</b>						
	Conservateur en chef	3				3
	Conservateur du patrimoine	2				2
<b>Cadre d'emplois des bibliothécaires</b>						
	Bibliothécaire	2				2
<b>Cadre d'emplois des attachés territoriaux de conservation du patrimoine</b>						
	Attaché de conservation du patrimoine	9				9
<b>Filière médico-sociale</b>						
<b>Cadre d'emplois des médecins territoriaux</b>						
	Médecin hors classe	3				3
<b>Cadre d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux</b>						
	Infirmier en soins généraux de classe supérieure	4				4
<b>Cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux (à compter du 1er février 2019)</b>						
	Assistant socio-éducatif de 1ère classe	2				2
<b>Catégorie B</b>						
<b>Filière administrative</b>						
<b>Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux</b>						
	Rédacteur principal de 1ère classe	236		4	4	240
	Rédacteur principal de 2ème classe	2				2
<b>Filière culturelle</b>						
<b>Cadre d'emplois des assistants territoriaux qualifiés de conservation du patrimoine</b>						
	Assistant de conservation principal de 1ère classe					
	Assistant de conservation principal de 2ème classe					
<b>Filière technique</b>						
<b>Cadre d'emplois des techniciens supérieurs territoriaux</b>						
	Technicien principal de 1ère classe	141				141
	Technicien principal de 2ème classe	3				3
	Technicien	210				210
<b>Catégorie C</b>						
<b>Filière administrative</b>						
<b>Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux</b>						
	Adjoint administratif principal de 1ère classe	285		-5	-5	280
<b>Filière technique</b>						
<b>Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux</b>						
	Agent de maîtrise principal					
<b>Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux</b>						
	Adjoint technique principal de 1ère classe	306		-2	-2	304
<b>Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement</b>						
	Adjoint technique principal des établissements d'enseignement de 1ère classe	773				773
	Adjoint technique principal des établissements d'enseignement de 2ème classe	1539				1539
<b>Hors filière</b>						
<b>Emplois de Cabinet</b>						
	Emplois de Cabinet	11				11
<b>Emplois de groupes d'élus</b>						
	Emplois de groupes d'élus	19	2		2	21
<b>Emplois non permanents recrutés pour faire face à un besoins saisonnier ou à un renfort</b>						
	Emplois correspondant à un besoin saisonnier - Adjoint administratif de 2ème classe	10				10
	Emplois correspondant à un besoin saisonnier - Adjoint technique de 2ème classe	180				180
	Emplois visant à faire face à un renfort exceptionnel	30				30
<b>Sous Total</b>		<b>4318</b>	<b>2</b>		<b>2</b>	<b>4320</b>
<b>Autres</b>						
	Contrats de projet		6		6	6
	Contrats d'apprentissage	55				55
	Emplois d'avenir	30				30
<b>Total</b>		<b>4403</b>	<b>8</b>		<b>8</b>	<b>4411</b>